

À Tahiti, écrire une histoire nouvelle

Comment décoloniser Tahiti, objet d'un mythe vieux de deux siècles, dépersonnalisé par 35 ans de politique nucléaire active et qui se cherche pourtant un avenir présentable ? Le fondement de la problématique au-delà des polémiques nées à l'annonce de la reprise des essais atomiques français en juin 1995 *

Dieu que c'est difficile de réfléchir sereinement à Tahiti par les temps qui courent, tant la pression idéologique est forte ! Le «political correct» dénoncé le temps d'une campagne présidentielle a bien vite repris ses droits. Tournons donc notre esprit vers un livre qui vient de paraître à Paris et mérite d'être lu, ici en Polynésie.

Publié grâce au concours du Conseil Océanique des Églises, du comité Catholique contre la Faim, du DEFAP (service protestant de Mission), de la Commission Française Justice et Paix, de Pax Christi etc., cet ouvrage, bien que destiné à l'information de l'opinion publique française permet de faire le point sur la situation actuelle de la Polynésie tout en cherchant surtout à frayer des voies d'avenir. Cet ouvrage est le fruit de réflexions menées depuis 1993 par le collectif «Stop Essais» qui a désigné 5 contributeurs, familiers de la Polynésie, pour présenter chacun un sujet. Ce sont : Jean Chesneaux, Gilles Blanchet, Jean-Jo Scemla, Bruno Barrillot et Claire-Lise Ott.

CONSTATER

La problématique est posée dans le titre : que peuvent deve-

nir la Polynésie et ses 210 000 habitants sans la rente atomique

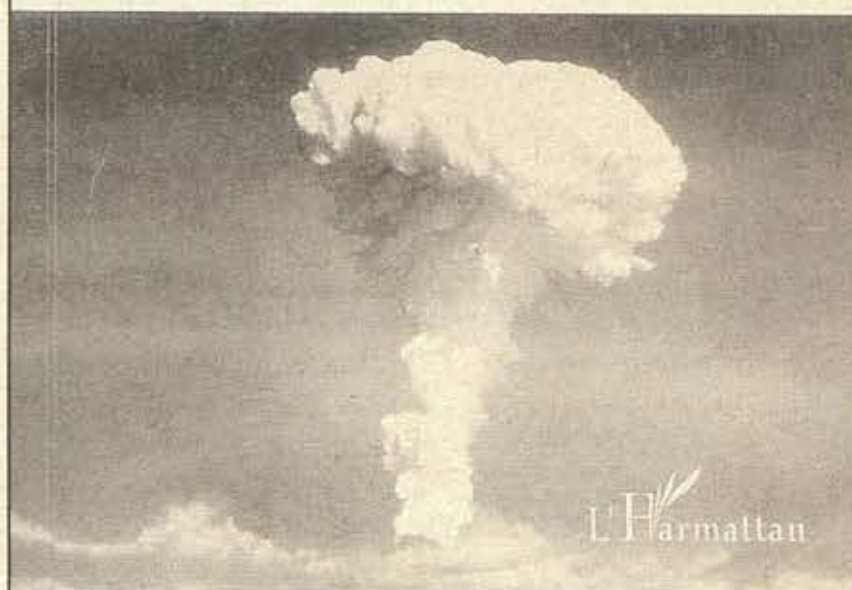
Ce n'est pas une hypothèse d'école puisque la fin des essais nucléaires annoncée pour 1996 donne toute son acuité à la question et que de nombreux polynésiens souhaitent maintenant prendre possession de leur destin collectif.

Le constat relatif aux situations de dépendance économique (=assistanat), d'acculturation, de dualité sociale, d'inégalité criante a été maintes fois énoncé (B. Poirine, charte du développement etc.), mais la gestion du statut quo - confortable pour une large minorité de la population - l'a toujours emporté sur les nécessaires reconversions, en dépit ou à cause du statut d'autonomie interne accordé par la France en 1984.

La réflexion menée dans ce livre est pluridisciplinaire et ne se résume point en un catalogue de



TAHITI APRÈS LA BOMBE
Quel avenir pour la Polynésie ?
sous la direction de Jean Chesneaux



Extraits du livre : Tahiti après la bombe. Quel avenir pour la Polynésie ?

LE RÔLE CROISSANT DES ACTEURS SOCIAUX

Au début de la période coloniale, la société polynésienne a été profondément transformée par les Églises d'Occident qui ont substitué aux structures en place leurs propres structures. Avec le recul du temps, on peut interpréter diversement cette façon d'agir mais on doit reconnaître aux missionnaires protestants et à l'Église Évangélique de Polynésie le mérite d'avoir conservé la langue tahitienne : la bible traduite en reo maohi par les envoyés de la *London Missionary Society*, reste la référence essentielle d'une langue qui est parlée par la majorité des Polynésiens et bénéficie aujourd'hui d'un statut officiel comme le français.

Démunies et considérées comme des foyers de résistance, les associations ont longtemps été regardées avec suspicion par le pouvoir colonial. Et, bien que la vie communautaire soit au cœur de la tradition polynésienne, ce n'est qu'en 1946 que la loi de 1901, qui régit en France les associations, a été rendue applicable dans le Territoire et a permis la création d'associations locales. Certaines d'entre elles, grâce aux aides publiques qui leur ont été accordées, sont devenues un levier politique de premier plan et un tremplin pour nombre de dirigeants locaux (1). Cette dérive n'a pas manqué de porter atteinte à leur crédibilité mais, aujourd'hui, elles connaissent un renouveau avec l'arrivée d'une génération plus responsable et un courant d'opinion qui leur est beaucoup plus favorable. Un souci d'efficacité et la nécessité de lutter contre des inégalités grandissantes conduisent en effet à se préoccuper davantage de la base et à la rapprocher de ceux qui la dirigent en s'appuyant sur des acteurs organisés de la «société civile» : associations, églises, organisations non gouvernementales, syndicats...

Après s'être attaché à souligner les aspects historiques, économiques et militaires de la Polynésie dans la perspective du départ du CEP, il est difficile d'ignorer le rôle que peuvent jouer ces acteurs (2). Leur intervention, parfois balbutiante mais bien réelle, dans un Territoire marqué depuis des décennies par sa forte dépendance de la métropole, met en évidence que des citoyens motivés s'efforcent de prendre en charge leurs communautés et se préoccupent du sort des laissés-pour-compte du «système CEP».

LES ÉGLISES ET LES PROBLÈMES DE SOCIÉTÉ

Les Églises jouent aujourd'hui encore un rôle très important dans la vie polynésienne. Si leur fonction première reste bien d'ordre spirituel et religieux, elles sont aussi amenées - surtout l'Église Évangélique - à se préoccuper de plus en plus des problèmes de société. Sur une base de dialogue, de partage et de réciprocité, elles sont attentives à saisir et revaloriser les spécificités de la culture locale. Dans ces engagements, elles rencontrent souvent sur le terrain les ONG dont elles appuient les initiatives et à qui elles fournissent des animateurs.

Mais, si les responsables des Églises délivrent de leur audience un bulletin de santé satisfaisant, il faut

bien admettre que l'urbanisation a provoqué un certain développement de l'incroyance et, par contre-coup, un développement des Églises minoritaires (Adventistes, Mormons, Sanitos,...) et des sectes, en même temps qu'un effort de renouvellement de l'Église catholique dont témoigne, à sa façon, le mouvement charismatique.

Contrairement aux Églises majoritaires qui s'investissent dans les problèmes de société (encouragement d'actions de formation aussi bien que de protestation contre des projets contestables : création d'un golf dans la riche vallée agricole d'Opunohu à Moorea ou installation d'un casino à Tahiti,...), les confessions minoritaires se révèlent plutôt comme des structures de démobilité et de refuge dans une vie communautaire verrouillée sur elle-même.

L'influence des Églises, si elle est atypique dans le cadre de la République française, est considérée comme tout à fait normale dans le monde insulaire du Pacifique. Est-il besoin de rappeler qu'en 1988, dans le cadre de la gestion de la crise calédonienne, le gouvernement Rocard avait envoyé une délégation comprenant des représentants des Églises catholique et protestante et un responsable de la Franc-maçonnerie ?

En Polynésie, les Églises sont partie prenante de la vie politique locale, même si les pasteurs de l'Église Évangélique et les prêtres catholiques ne sont pas directement engagés comme dans d'autres États insulaires du Pacifique (Vanuatu où l'ancien Premier ministre était le pasteur Lini). En 1987, lors des tragiques émeutes des dockers à Papeete, le Président de l'Église Évangélique et l'archevêque de Papeete ont effectué des missions de conciliation auprès des syndicats à la demande des pouvoirs publics. De même, les Églises en tant que telles, ont été associées à l'élaboration des chartes de l'éducation et du développement. Sur d'autres aspects de la vie politique locale où elle a peu de prise, l'Église Évangélique, par exemple, n'hésite pas à se prononcer clairement. Tout en sachant qu'elle ne fait l'unanimité ni dans la population, ni en son sein, elle se conforme à la réflexion de son actuel Président : «Jamais tout le monde ne sera avec l'Église quand elle se prononce. Christ n'avait que douze apôtres avec lui - et encore, un traître parmi eux - quand il a dit la vérité» (3).

Bruno Barrillot

1 - Voir Jeune Chambre Économique de Papeete ; *Dixit Polynésie française*, 1990, p.85.

2 - Ne sont pas pris en considération les représentants d'activités liées à l'État ou à des intérêts économiques privés. A la différence de la métropole, en effet, les salariés font partie des couches sociales favorisées et ceux qui les représentent (syndicats de fonctionnaires, de dockers, d'enseignants ou d'employés...) se consacrent surtout à la défense corporatiste de privilèges acquis dans le cadre du CEP.

3 - Jacques Matthey, «L'Église Évangélique de Polynésie Française», *Les Cahiers de Mission*, supplément au n° 41, mars 1994, p.17.

mesures à prendre par un résumé en un catalogue de mesures à prendre par un gouvernement éclairé ; il s'agit d'une démarche et le lien qui unit les articles, est constitué par la recherche et l'exposition des données fondamentales et indispensables, puisées dans l'histoire et l'actualité, à prendre en compte pour jeter les bases d'un développement adapté et accepté par les Polynésiens.

INTERROGER

Jean Chesneaux signe une présentation qui situe la problématique polynésienne depuis l'installation du centre nucléaire français en 1963 et ses effets sur la vie des populations : bouleversements socioculturels, économie de comptoir, crises sociales à répétitions, chômage etc. puis il s'interroge autant sur l'avenir institutionnel de la forme juridique nommée T.O.M. (Territoire d'Outre-Mer) que sur les chances d'une indépendance étatique dans notre époque de mondialisation.

Jean-Jo Scemla présente l'histoire polynésienne sous les angles anthropologique et sociologique ; il établit les sources de la structuration sociale autant qu'idéologique contemporaine et envisage longuement les choix politiques d'avenir : quelle indépendance et sous quelles formes ?

Une réflexion critique très pertinente concernant l'idéologie du principal parti indépendantiste (le «Tavini Huiraatira» d'Oscar Temaru) souligne ses ambiguïtés et éclaire les enjeux du débat politique actuel.

RENOUVELER NOS APPROCHES

L'économiste Gilles Blanchet analyse la Polynésie sous l'angle des différentes politiques économiques menées depuis 30 ans : l'emballage et les limites du système des transferts financiers de métropole, les déséquilibres persistants, les efforts pour sortir de l'économie de comptoir et ses échecs. L'auteur présente une analyse critique du «pacte de progrès» négocié entre la France et le Territoire (1993-1994), qui doit, en principe, développer l'autonomie économique de la Polynésie et permettre de jeter les bases d'un développement créateur de richesses, d'emplois et de dignité «nationale».

Bruno Barrillot pour sa part tente de renouveler l'analyse de la sociologie polynésienne : il observe les groupes humains et institutionnels structurés et d'influence (les Églises ou certains partis politiques notamment) et cherche à déceler l'émergence de nouvelles synergies susceptibles d'inventer et de fabriquer une nouvelle identité polynésienne (ONG etc.).

Les auteurs, dans la conclusion de l'ouvrage, croient en la capacité réformatrice de la société polynésienne ; ils insistent non seulement sur la nécessaire évolution des mentalités mais aussi sur la nécessaire participation de la population à la nouvelle histoire qui s'écrit. Ils associent en outre à cette démarche refondatrice les indispensables exigences d'une démocratie polynésienne.

Daniel Margueron

* TAHITI APRÈS LA BOMBE, quel avenir pour la Polynésie ? sous la direction de Jean Chesneaux, 184 pages, l'Harmattan, 1995.